



**RAPPORT SYNTHETIQUE DES ACTIVITES
DU
SECRETARIAT GENERAL**

2018



Madame

Huberte HANQUET

29 août 1926 - 1er juillet 2018

INTRODUCTION

L'année 2018 a été marquée par une succession d'évènements à caractère politique quelquefois attendus, telles les élections communales du 17 octobre, ou inattendus, telle la chute du gouvernement fédéral intervenue en fin d'année.

Dans le monde également, les élections au Brésil et en Italie ont, après celles qui se sont déroulées en Hongrie puis en Autriche à la fin de l'année 2017, vu accéder aux plus hauts échelons du pouvoir des personnalités d'extrême-droite, laissant craindre la banalisation de discours que l'on espérait voir relégués aux oubliettes de l'histoire.

La situation n'a guère évolué plus favorablement en Europe où, après les espoirs fondés sur les ambitions affirmées par le nouveau Président de la République Française, Emmanuel Macron, la fronde interne à laquelle il s'est exposé, notamment sous la forme du mouvement des « gilets jaunes », et le dialogue laborieux avec des partenaires européens plus divisés que jamais ont rapidement refroidi les ardeurs les plus enthousiastes.

On notera également, à ce niveau, la démission de la chancelière allemande, Angela Merkel, de sa présidence de l'Union chrétienne-démocrate et l'annonce de son prochain retrait de la scène politique.

* *
*

C'est dans ce contexte que Caritas en Belgique a poursuivi la dynamique de convergence à l'œuvre depuis plusieurs années à la fois en renforçant ses synergies internes et en répondant dans la mesure du possible aux interpellations qui lui sont adressées.

Elle l'a fait à un triple égard :

- En renforçant toujours davantage ses synergies, à commencer par le domaine opérationnel avec, par exemple, l'unification de la gestion du personnel, facteur-clé et principal atout de nos organisations, trop souvent négligé ou considéré exagérément sous le seul angle de la gestion administrative ;
- En adoptant deux memoranda communs pour les élections communales ainsi que pour les élections fédérales et régionales de 2019, résultat d'un travail considérable qui s'est étalé sur près de deux ans avec une participation massive et enthousiaste de nos collaborateurs ;
- En ajustant ses services à un cadre politique de plus en plus incontrôlable, comme on l'a vu dans le domaine de l'accueil des demandeurs d'asile.

Mais Caritas en Belgique se veut également, à la fois comme organisation d'Eglise et comme acteur de la société civile, un partenaire aux côtés des personnes les plus vulnérables et des autres associations, chrétiennes ou non, qui ont à cœur la promotion d'un monde plus juste. Le présent rapport d'activités tentera d'en donner un écho aussi concret que possible.

* *
*

Un départ, enfin, à regretter en 2018 : le décès de M^{me} Huberte Hanquet, sénatrice honoraire et ancienne présidente de la Commission des Affaires extérieures du Sénat.

Alors qu'elle était encore sénatrice, c'est sur elle que s'est porté le dévolu des instances de l'Eglise et de Caritas pour lui confier la présidence du « Conseil régional wallon » de la Coordination Chrétienne des Institutions, Conseil installé le 31 janvier 1975 dans la foulée du long mouvement de défédéralisation amorcé par la scission de l'Université catholique de Louvain.

On peut ainsi la considérer comme l'une des fondatrices des composantes francophones et wallonnes de Caritas catholica, au sein de laquelle elle a continué à exercer de hautes responsabilités, notamment comme Présidente, jusqu'en 2002.

Nous gardons d'elle le souvenir d'une femme d'une grande énergie, d'une grande probité, d'un sens aigu de l'écoute et d'une intelligence hors du commun, intelligence que son expérience politique venait utilement compléter pour permettre à ces jeunes instances de Caritas d'accéder à l'âge de la maturité.

1. LES ORGANISATIONS CHRETIENNES DE BELGIQUE FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE

1.1 Groupe de concertation entre organisations chrétiennes

En 2018 se sont poursuivies, au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SeGEC), les rencontres de ce groupe sur les thèmes suivants :

- *Les théories du complot : vrai question ou phénomène médiatique ?* par Patrick Verniers, Président au Conseil Supérieur de l'éducation aux médias de la FWB ;
- *Première concrétisation du pacte pour un enseignement d'excellence : les plans de pilotage* par Luc Michiels, Conseiller pédagogique coordinateur au SeGEC pour l'enseignement fondamental ;
- *Oeconomicae et pecuniariae quaestiones – Analyse et préconisations sur le système économique et financier actuel*, par le secrétaire général de notre Caritas ;
- *Démocratie, citoyenneté, enjeux d'école* par Guy Selderslagh, directeur du service d'études du SeGEC.

La participation de notre secrétaire général à ces réunions est toutefois devenue moins régulière depuis sa nomination, en juin 2017, comme administrateur de l'Université de Namur, qui se réunit généralement au même moment.

1.2 Groupe de concertation entre les représentants des membres « chrétiens » de l'UNIPSO

Cet autre groupe de concertation réunit les représentants des organisations chrétiennes membres de l'Union (francophone) des Entreprises à Profit Social (UNIPSO) et vise à assurer une coordination aussi optimale que possible entre leurs positions, principalement dans le cadre des débats menés au sein de l'UNIPSO, mais également, le cas échéant, dans d'autres cadres.

Il ne s'est que peu réuni en 2018, généralement en amont des réunions du bureau de l'UNIPSO. Parmi les thèmes abordés, on relèvera, en particulier, la réforme du système wallon des Aides à la Promotion de l'Emploi (APE), les accords non-marchand en Région wallonne et en Communauté française et le renouvellement des instances de l'UNIPSO.

1.3 Groupe de concertation « non marchand » du groupe Cdh de la Communauté française

Ce groupe ne s'est pas réuni en 2018.

2. LES STRUCTURES « CHRETIENNES » FEDERALES, FLAMANDES ET INTERNATIONALES

2.1 CARITAS CATHOLICA BELGICA

Caritas catholica Belgica a continué à s'affirmer, en 2018, comme l'un des lieux essentiels de l'intégration des Caritas en Belgique, tant à travers leurs modalités internes de coopération qu'à travers leurs réalisations communes.

Cette affirmation s'est réalisée à la fois sur un plan très opérationnel, à savoir la poursuite du pilotage de la convergence entre les différentes entités « Caritas », et sur un plan plus politique, à savoir la coordination de l'important processus de consultation qui a abouti à la rédaction de memoranda pour les élections communales d'octobre 2018, puis pour les élections régionales et fédérales de mai 2019.

Sur un plan plus administratif, 2018 a également vu aboutir le processus de mise à jour des statuts, tant civils que canoniques, de Caritas Belgica. A la fin de l'année, ces derniers n'avaient toutefois pas encore reçu l'aval formel de la Conférence épiscopale.

2.2 CARITAS WALLONIE

Caritas Wallonie a pour objectif la promotion de la solidarité en Wallonie, principalement par le biais du logement et pour une population d'origine étrangère, tout en tenant compte du fait qu'une des façons d'atteindre cet objectif consiste à encourager la mixité des publics.

C'est dans ce cadre qu'une nouvelle demande d'agrément comme association de promotion du logement (APL) a été introduite en 2018, demande malheureusement éconduite au motif qu'une révision de la réglementation était en cours.

Une rencontre avec une collaboratrice du cabinet de la ministre Wallonne compétente pour le logement, M^{me} De Bue, a toutefois permis de garder un optimisme modéré quant à l'issue d'une nouvelle demande, qu'elle nous a invités à introduire dès que la nouvelle réglementation serait entrée en vigueur.

2.3 COMMISSION EPISCOPALE « DIACONIE »

Cette commission s'est réunie à trois reprises en 2018, après une nouvelle reconstitution.

Les deux thématiques principales abordées ont été les suivantes :

- La demande du Saint Siège de voir relayées, auprès des autorités politiques nationales compétentes, ses 20 propositions en vue du « Pacte mondial pour les migrations », pacte dont la négociation entrait dans une phase décisive, et qui a d'ailleurs été signé à la fin de l'année, non sans avoir suscité une crise politique majeure en Belgique et la chute du Gouvernement fédéral.
- Le second est la grande étude statistique lancée par l'Eglise de Belgique dans un souci de transparence et d'information, étude dont les résultats ont également été publiés à la fin de l'année.

Pour le surplus, cette commission constitue surtout un lieu indispensable de concertation entre plusieurs personnes et organisations-clé actives en Belgique dans le domaine de la diaconie. De cette concertation émergent également des diagnostics communs sur les priorités, comme ce fut encore le cas en 2018 avec la question de l'enfermement des enfants dans les « Unités familiales » nouvellement créées à Zaventem.

2.4 SOCIETE INTERREGIONALE CARITAS (SIC) « SARRE-LORRAINE-LUXEMBOURG » ¹



Cette société a été créée en 1994 par les Caritas de Luxembourg et de Trèves sous la forme d'un groupement européen d'intérêt économique, en vue de promouvoir la dimension sociale de la grande région européenne Sar-Lor-Lux. En font, en outre, partie actuellement notre Caritas ainsi que celle du diocèse de Metz.

Elle a organisé à Luxembourg, le 30 juin, une nouvelle journée de rencontre transfrontalière portant, cette fois, sur le thème du volontariat. Celui-ci a été abordé à la fois à la lumière de l'enseignement social de l'Eglise et, de façon plus inductive, à travers les expériences qu'en avaient les participants provenant des quatre pays ainsi que de types d'organisation assez différents.

Ceux-ci étaient au nombre d'une centaine. La délégation belge comptait 5 participants, dont une bénévole des Logis de Louvranges et trois bénévoles en situation de précarité engagés dans un projet-pilote de Caritas mené dans la Région de Charleroi. De l'aveu des participants, cette rencontre fut une réussite et la plupart ont dit souhaiter la réédition régulière de telles initiatives.

¹ <http://projekt1.sic-icg.eu/>

2.5 CARITAS EUROPA ²



La Conférence Régionale (Assemblée générale) de Caritas Europa s'est tenue, en 2018, à Tbilissi, en Géorgie, à proximité d'une région encore frappée, quelques années plus tôt, par de violents conflits frontaliers.

Outre la rencontre, toujours féconde, d'organisations caritas à la fois très actives et peu connues, cette conférence régionale a permis d'approfondir un thème dont l'importance est de mieux en mieux perçue au sein de Caritas et de l'Eglise, celui de la participation des jeunes, notamment à travers le réseau « Young Caritas ».

Le choix de ce thème s'expliquait également par l'imminence des journées mondiales de la jeunesse qui allaient se tenir, quelques semaines plus tard, au Panama.

La conférence régionale a également procédé à d'importantes élections, celles des membres du Conseil d'administration et du secrétaire général.

C'est dans ce cadre qu'a été renouvelé le mandat de Président de notre compatriote, Mgr. Luk Van Looy, par ailleurs évêque référendaire auprès de Caritas Belgica et de Caritas Vlaanderen. Quant au secrétariat général, c'est, pour la première fois dans l'histoire de Caritas Europa, à une femme (d'origine suédoise) qu'il appartiendra de l'assurer, M^{me} Maria Nyman.

Conformément aux règles en vigueur au sein de Caritas Europa, ces mandats entreront en vigueur dès la fin de la conférence régionale de 2019 qui se tiendra cette fois, comme tous les 4 ans, à Rome, juste avant l'Assemblée générale de Caritas Internationalis.

2.6 CARITAS INTERNATIONALIS ³

En continuité par rapport à 2017, deux volets essentiels de l'action de Caritas internationalis nous paraissent devoir être relevés ici :

- Le premier a consisté dans la poursuite de l'importante campagne mondiale « *Share the Journey* » (en français : partager le chemin). Cette campagne s'inscrit elle-même dans le cadre plus large de la nouvelle stratégie mondiale dite « du développement durable », dont les objectifs remplacent désormais les objectifs du millénaire. Elle s'inscrit également dans le cadre de l'adoption par les Nations-Unies, en 2019, de deux « pactes » mondiaux sur les réfugiés et sur la migration, le premier de ce pacte ayant déjà été évoqué plus haut.
- Le deuxième consiste en l'aboutissement de la première « vague » de mise en conformité aux « normes de gestion » adoptées en 2014. L'évaluation de cette « première vague », à caractère non-contraignant, est plutôt mitigée, notamment en raison de la faiblesse du taux de participation, principalement de la part d'organisations membres qui en auraient le plus grand besoin. Les instances de Caritas Internationalis doivent encore se prononcer sur un nouvel instrument, moins contraignant, qui servira de référence pour la prochaine « vague » de mise en conformité.

On signalera enfin la publication, en 2018, de la brochure sur l'identité et la mission de Caritas, « Servir par amour », à laquelle a activement contribué notre collègue et administrateur Dominic Verhoeven.

² www.caritas-europa.org

³ <http://www.caritas.eu>

3. LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BELGES DU SECTEUR NON-MARCHAND

3.1 L'UNION DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNISOC) ⁴

L'UNISOC a constitué la première année complète de mandat de son nouveau secrétaire général et de son nouveau président, celui du premier des deux s'étant toutefois terminé prématurément au début de l'année 2019. Cette année fut également celle du recrutement de deux nouveaux collaborateurs en remplacement de ceux qui avaient fait le choix d'autres orientations professionnelles.

Le travail de l'UNISOC s'est poursuivi, durant cette année, à un rythme ralenti par ces changements. Il a toutefois continué à porter sur un grand nombre de questions et de thèmes, plusieurs d'entre eux ayant été déjà passés en revue dans notre rapport d'activités de l'année précédente.

On signalera tout particulièrement, en 2018, la rédaction de deux memoranda dans la perspective des élections fédérales et européennes de 2019.

En outre, plusieurs thématiques déjà évoquées dans notre rapport de l'an dernier ont continué à être suivies, tandis que de nouvelles sont apparues.

Parmi les premières, on relèvera particulièrement

- La conclusion d'un nouvel accord interprofessionnel (AIP) pour les années 2019-2020, accord finalement rejeté par la FGTB mais dont un nombre important de dispositions est en cours d'adoption tantôt directement par le CNT, tantôt par le Gouvernement ;
- La réforme du droit des sociétés, un dossier assez pénible dans lequel nous avons malheureusement dû constater un clivage important entre les Communautés flamandes et francophone, cette dernière s'étant montrée beaucoup plus critique par rapport à cette réforme.

Parmi les deuxièmes, on relèvera :

- Le nouveau règlement général sur la protection des données (GDPR), une initiative méritoire mais dont il est apparu, une fois de plus, que la Belgique l'appliquait de façon particulièrement tâtilonne et complexe, suscitant une prise de position énergique de l'UNISOC par rapport à la superposition des obligations administratives pesant plus particulièrement sur les entreprises non-marchandes ;
- La nouvelle réglementation sur les « Ultimate Beneficial Owners » (UBO), nouvel exemple de mesure faisant peser de façon à la fois injustifiée et disproportionnée des obligations sur l'ensemble du secteur associatif. L'UNISOC a d'ailleurs mené, en ce domaine, un excellent travail qui a permis de résoudre plusieurs problèmes pratiques posés par l'application de ce dispositif.

3.2 L'UNION FRANCOPHONE DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNIPSO) ⁵

A l'instar de l'UNISOC au niveau fédéral et de la CBENM en Région bruxelloise, l'UNIPSO représente les intérêts du secteur à profit social en Région wallonne et en Communauté française.

L'un de ses principaux chantiers en 2018 a été le projet de réforme des Aides Publiques à l'Emploi (APE), qui a connu un changement de cap important après le renversement de majorité intervenu en 2017 au sein du Gouvernement wallon.

Ce changement de majorité a, heureusement, permis d'en revenir à une orientation plus conforme à celle prônée par l'UNIPSO depuis plusieurs années, à savoir celle d'un transfert aussi large que possible des emplois concernés vers les ministres « fonctionnels ».

L'UNIPSO a d'ailleurs organisé à ce sujet, le 15 juin 2018, une conférence remarquable à laquelle ont participé plus de 300 travailleurs et autres représentants de ses membres, en présence de nombreux délégués des ministres compétents et des partenaires sociaux. Cette conférence a été l'occasion de rappeler les revendications principales de l'UNIPSO et de ses fédérations-membres par rapport à cette réforme.

Ce changement de cap n'a toutefois pas permis d'aboutir, sous la présente législature, à une réforme satisfaisante et ce, en dépit des efforts considérables déployés de plusieurs parts pour y parvenir.

⁴ <http://www.unisoc.be/>

⁵ <http://www.unipso.be>

Une première raison de cet échec a été l'entrée en matière désastreuse du nouveau ministre de l'emploi, M. Jéholet, se répandant dans la presse sur les prétendus abus du système par les opérateurs de terrain, abus dont il est clair qu'ils ne sont que le fait d'une petite minorité d'entre eux, sans impact réel sur l'équilibre général du système.

Une deuxième raison réside dans le travail déstabilisateur effectué, au sein même de l'UNIPSO, par certaines de ses composantes, peu conscientes de leur responsabilité d'employeurs et préférant succomber aux sirènes des organisations syndicales ainsi que d'un parti socialiste déterminé à en découdre après le sort qui lui avait été infligé.

Il est à craindre que le secteur non-marchand francophone ait manqué ici une occasion historique de se renforcer et d'obtenir un refinancement qu'il lui sera sans doute bien plus difficile d'assurer dans une autre configuration politique.

A titre de comparaison, on relèvera ici que la Communauté flamande a réussi à assurer en souplesse la transition de ses anciens dispositifs périmés d'aide à l'emploi en nouveaux dispositifs liés aux ministres fonctionnels et ce, en moins de deux ans.

Dans un autre ordre d'idées, on signalera ici la poursuite de la belle réussite qu'a représenté en 2017, au niveau européen, la mise sur pieds de la « Fédération Européenne des Employeurs Sociaux », fédération qui a tenu, au cours de l'année, plusieurs réunions sur des thématiques propres au secteur à profit social.

3.3 PLATE-FORME FRANCOPHONE POUR LE VOLONTARIAT (PFV) ⁶ ET CONSEIL SUPERIEUR DES VOLONTAIRES

Le thème de la campagne 2018 de la PFV a été « Volontaires, citoyens engagés, quel soutien ? ».

Outre cette campagne, la plateforme a poursuivi son travail d'information et de mise en réseau de ses membres, ainsi que de plaider sur les thèmes relevant de ses compétences.

Pour rappel, notre représentation y est assurée par une membre de l'équipe « Volontariat » de Caritas en Belgique.

3.4 FONDATION ROI BAUDOIN (FRB) – COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'OBSERVATOIRE DE LA VIE ASSOCIATIVE ⁷

Ce comité s'est réuni à deux reprises en 2018.

Ses réunions ont principalement porté sur les thèmes et initiatives suivants :

- Présentation des premiers résultats de l'enquête menée dans le cadre du projet « notregouvernance.be », projet visant à proposer au secteur non-marchand un outil lui permettant d'évaluer la qualité de sa gouvernance. Cet outil a été élaboré en collaboration étroite avec les fédérations représentatives de ce secteur, en particulier VERSO et l'UNIPSO, et a également été expérimenté au sein de Caritas international ;
- Evaluation de l'outil « bonnescauses.be », outil également mis en place par la Fondation Roi Baudouin et permettant de transmettre aux donateurs une information plus complète sur les organisations susceptibles de bénéficier de leurs générosité ;
- « Digitalisation et secteur associatif », une réunion de travail permettant de prendre connaissance de certaines évolutions en la matière et d'échanger les expériences
- Présentation de l'étude réalisée par l'ASBL « Oïkos » sur les « collectifs citoyens », étude déjà évoquée dans notre rapport précédent. Cette étude a permis de mieux estimer l'ampleur de la mobilisation citoyenne consistant en la mise en place de nouvelles structures autour d'enjeux à caractère plus local et s'inspirant de la théorie des « commons » telle que développée par la prix Nobel d'économie Elinor Ostrom. En l'occurrence, les initiatives étudiées plus en détail étaient de deux types :
 - Les initiatives alimentaires locales (potagers partagés, ...)
 - Les coopératives de production d'énergie.

⁶ <http://levolontariat.be>

⁷ <http://www.kbs-frb.be/otheractivity.aspx?id=302919&langtype=2060>

L'étude n'étant pas longitudinale, il n'a pas été possible d'estimer la durabilité de ces nombreuses initiatives nouvelles, dont on peut toutefois estimer qu'il n'est pas négligeable et permet de tempérer quelque peu l'engouement pour ce nouveau phénomène qui se situe au carrefour de la démarche citoyenne et de l'économie sociale.

3.5 FONDS PRINCE PHILIPPE ⁸

Ce fonds vise « à stimuler un dialogue permanent et des échanges entre les différentes Communautés du pays ».

Il mène actuellement des actions dans trois domaines principaux :

- Programmes d'échanges entre écoles francophones et néerlandophones (plus de 300 écoles participantes)
- Projet « ID City » visant à permettre à des jeunes en risque de décrochage scolaire ou social d'élaborer ensemble un projet, des « lauréats » étant élus parmi les jeunes eux-mêmes pour être, ensuite, accompagnés par des professionnels. Ce projet est développé dans trois villes, en l'occurrence, en 2018, à Bruxelles.
- Le projet « Belgodyssée » réunissant de jeunes journalistes francophones et néerlandophones pour la couverture conjointe d'un événement.

Le Comité de gestion de ce fonds s'est également réuni à deux reprises en 2018. Un événement a en outre eu lieu au Palais royal le 12 décembre dans le cadre de la remise des prix « Belgodyssée ».

4. LES AUTRES ASSOCIATIONS EUROPEENNES

4.1 LE COMITE EUROPEEN DES ASSOCIATIONS D'INTERET GENERAL A.I.S.B.L. (CEDAG) ⁹

Le CEDAG est le réseau européen représentant les intérêts communs aux associations d'intérêt général.

Sa principale fonction a été, en 2018, de servir de « chaînon manquant » entre ses membres et les plateformes associatives paneuropéennes et intersectorielles, auxquelles elles ne peuvent souvent adhérer dans la mesure où plusieurs d'entre elles ne regroupent que des organisations capables de démontrer elles-mêmes une représentativité plus large que ne le peuvent les organisations nationales ou, a fortiori, régionales.

4.2 LA PLATE-FORME DES ONG EUROPEENNES DU SECTEUR SOCIAL A.I.S.B.L. (« PLATE-FORME SOCIALE - PFS ») ¹⁰

Cette plateforme est la principale coupole représentative du secteur social au niveau européen, et se compose d'une quarantaine d'organisations européennes dont Caritas Europa et le CEDAG.

Traditionnellement financée par la Commission sur deux lignes budgétaires (non-discrimination et inclusion sociale), elle bénéficie, depuis 2005, d'un cadre mieux adapté à sa spécificité, lui permettant ainsi de développer à la fois des actions relatives aux deux thèmes susmentionnés et des actions plus généralement liées au dialogue civil et à la démocratie participative.

L'une de ses principales réalisations en 2018 fut sa participation à la plateforme multi-acteurs sur les objectifs du développement durable mise en place par la Commission européenne et la remise par cette dernière de ses conclusions au vice-président de cette dernière, M. Frans Timmermans.

⁸ <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Themes/Democracy/99639>

⁹ <http://www.cedag-eu.org>

¹⁰ <http://www.socialplatform.org>

4.3 SOCIAL SERVICES EUROPE A.I.S.B.L. (SSE, ex- RESEAU INFORMEL DES PRESTATAIRES EUROPEENS DE SERVICES SOCIAUX)

Ce réseau, le principal représentant, dans l'Union européenne, des services sociaux non-lucratifs, a été fondé en 2011, mais c'est en 2013 qu'il a formellement acquis la personnalité juridique sous forme d'association internationale sans but lucratif de droit belge. Il constitue le prolongement de l'ancien « réseau informel des prestataires européens de services sociaux » (INSSP), et regroupe notamment Caritas Europa ainsi que le CEDAG.

Les membres de ce réseau sont, pour la plupart, des membres de la plate-forme sociale qui ont estimé devoir disposer d'un lieu où puissent être approfondies les questions spécifiques aux prestataires de services sociaux. Outre les échanges réguliers sur les questions d'actualité, c'est également au sein de ce réseau qu'est né le projet « PESSIS », déjà évoqué dans ce rapport. Ce projet, financé par la Commission européenne, vise à promouvoir la représentation des prestataires de services sociaux et de santé dans le dialogue social en Europe, à l'instar de ce qui est déjà le cas en Belgique.

L'une de ses principales réalisations en 2018 fut la présentation au Parlement européen, le 24 avril, de sa position sur la contribution des services sociaux à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux.

4.4 SOCIAL ECONOMY EUROPE A.S.B.L. (SEE, ex-CEP-CMAF) ¹¹

« Social Economy Europe », précédemment la « Conférence européenne permanente des coopératives, Mutualités, Associations et Fondations » (CEP-CMAF), est la principale plate-forme européenne de l'économie sociale. Le CEDAG y représente sa composante associative, qui en est également la principale d'un point de vue numérique – même s'il serait injustifié de considérer que l'ensemble du monde associatif relève à proprement parler de l'économie sociale.

Son rôle principal a consisté à venir en appui à l'intergroupe « Economie sociale » du Parlement européen, ainsi qu'à promouvoir l'économie sociale dans toutes les enceintes européennes concernées.

Deux de ses réalisations principales ont été la publication de son plan d'action pour l'économie sociale « The Future of EU Policies for the Social Economy » ainsi que son implication active dans l'organisation d'une conférence de l'économie sociale qui s'est tenue à Paris, le 13 novembre, sur le thème du rôle de l'économie sociale en Europe.

CONCLUSION

Comme déjà signalé, l'année 2018 a marqué une nouvelle étape dans le processus de convergence en cours depuis plus de 8 ans entre les organisations membres de Caritas Belgica, avec la concrétisation de plusieurs projets de longue haleine, particulièrement dans le domaine de la gestion du personnel.

Toutefois, il était déjà apparu, dès les débuts de ce processus, qu'outre les synergies « opérationnelles », des développements restaient nécessaires dans trois domaines assez différents, bien que liés :

- L'acquisition d'une capacité d'action plus directe parmi d'autres types de publics que les seuls étrangers et demandeurs d'asile ;
- Le renforcement de nos capacités de plaidoyer, qui sont réelles mais sous-utilisées faute d'être inscrites dans une stratégie à moyen terme – et faute aussi, sans doute, d'être mises en œuvre dans la continuité ;
- La mise en place d'une structure de rapportage (« gouvernance ») plus claire et plus simple, qui définisse mieux les responsabilités respectives des permanents, des administrateurs et de la conférence épiscopale.

En ce qui concerne le premier de ces deux champs, plusieurs initiatives sont prises en différents lieux et à différents niveaux, mais ces expériences restent parcellaires et, pour certaines d'entre elles, à l'état

¹¹ <http://www.socialeconomy.eu.org/>

d'expériences-pilotes, en dépit de leur grand intérêt. Leur poursuite et leur développement est pourtant indispensable, tant la distinction entre types de publics apparaît comme non-pertinente dans bon nombre de domaines où l'on constate plutôt, sur le terrain, la réalité de leur mixité. Nous ne sommes toutefois pas encore parvenus à définir un modèle permettant la poursuite de la convergence et de l'intégration en ce domaine.

En ce qui concerne le deuxième domaine, l'adoption de memoranda en vue des élections successives à tous les niveaux de pouvoir a constitué un exercice exemplaire. Toutefois, le suivi de ces memoranda, tant dans l'immédiat et dans les contacts avec les différentes instances politiques, qu'à plus long terme durant toute la période qui sépare deux élections, reste problématique. Outre que ce manque de suivi risque de décourager ceux qui s'investissent dans ces exercices, il témoigne d'un certain manque de responsabilité dans la mesure où nous ne pouvons nous permettre, lorsque nous mettons au point des outils de cette qualité, de les laisser dans un tel état de sous-utilisation.

En ce qui concerne le troisième domaine, un travail important a été entamé avec la modification des statuts à la fois civils et canoniques de Caritas Belgica, mais ici encore, les progrès sont lents. Ils dépendent, dans une mesure non négligeable, d'un changement de culture de l'Eglise universelle, qui doit traduire dans les faits l'appel du pape François à davantage de synodalité, en particulier au sein des conférences épiscopales. Mais les progrès dans ce domaine dépendent également dans une non moins large mesure de la volonté de chaque composante de nos organisations de poursuivre ce mouvement, dans le respect de l'identité et des contraintes spécifiques de chaque composante.

C'est notamment dans cet esprit qu'il a été mis fin, à sa demande, au détachement à mi-temps de notre secrétaire général auprès de Caritas international dès le 1^{er} décembre.

Les difficultés rencontrées dans la poursuite de la convergence peuvent être vues, à cet égard, comme un signe encourageant : celui de l'entrée dans une phase plus concrète du processus. Formons le vœu qu'il n'en évolue que plus efficacement au service de tous ceux que nous avons l'ambition de servir.

Annexe 1 : représentants des membres et administrateurs au 1/4/2018

	AG	CA
Evêque-délégué : M ^{gr} . Jean-Pierre Delville	*	*
Président : M. Michel Kesteman	*	*
Vice-Président : M. Pierre Smiets (UNESSA)	*	*
Mme Axelle Fischer (Entraide et Fraternité/Action Vivre Ensemble	*	*
M. l'Abbé Philippe Coibion (diocèse de Namur)	*	*
M. Jean-Marie Bonameau (FIMS)	*	*
M. François Cornet (Caritas International Belgique)	*	*
D ^{hr} . Dominic Verhoeven (Caritas Vlaanderen)	*	*
M. Bruno Withoeck (vicariat de Bruxelles)	*	*
M. l'Abbé Giorgio Tesolin (diocèse de Tournai)	*	*
M. l'Abbé Baudouin Charpentier (diocèse de Liège)	*	
M ^{me} Isabelle Gaspard (FIMS)	*	
M. Stephan Mercier (Fédération des Institutions Hospitalières)	*	
M. Christian Valenduc (Entraide et Fraternité – Action Vivre Ensemble)	*	
M ^{me} Fabienne Perot (Caritas secours)	*	
M. Patrick Plateau (diocèse de Tournai)	*	
M. Frank Deconinck (Caritas International Belgique)	*	

Annexe 2 : liste des mandats du secrétaire général au 1/1/2018.

	AG	CA
Caritas catholica en Belgique francophone et germanophone ASBL	Invité	invité
Caritas Vlaanderen ASBL	X	X
Caritas catholica Belgica ASBL	X	X
Caritas direct ASBL	X	X
Caritas secours ASBL	X	invité
Caritas Wallonie ASBL	X	X
Caritas Europa AISBL	X	Trésorier
Entraide & Fraternité ASBL	X	Observ
Vivre Ensemble ASBL	X	Observ
Vivre Ensemble Education ASBL	X	Invité
Groupe de concertation SEGEC	n.a.	n.a.
Commission épiscopale « Diaconie »	n.a.	n.a.
Union Nationale des Entreprises à Profit Social (UNISOC - ex-CENM) ASBL	X	X
Union (francophone) des Entreprises à Profit Social (UNIPSO - ex-UFENM) ASBL	X	X
Conseil national du travail - GT "Europe"	n.a.	n.a.
Comité économique et social européen – groupe de préparation « FEB »	n.a.	n.a.
Comité économique et social de Wallonie – Commission « Finances – institutionnel »	n.a.	n.a.
Société interrégionale Caritas Sar-Lor-Lux GEIE	X	X
Comité européen des associations d'intérêt général (CEDAG) AISBL	X	Président
Parlement européen - intergroupe "économie sociale"	n.a.	n.a.
Social Economy Europe ASBL	X	X
Social Services Europe AISBL	X	X
Plateforme des ONG européennes du secteur social AISBL	X	
Service public de programmation « intégration sociale » - Plateforme belge contre la pauvreté et l'exclusion sociale	n.a.	n.a.
Fondation Roi Baudouin – observatoire de la vie associative	n.a.	n.a.
Fonds Prince Philippe – Comité de gestion	n.a.	n.a.
ASBL Université de Namur	X	X
ASBL « Viviers Santé » (Grand Hôpital de Charleroi)	X	
ASBL Grand Hôpital de Charleroi	X	

Annexe 3 : liste et tâches des permanents, régime de travail au 1/1/2018

<u>Nom, Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Type de contrat</u>	<u>Date entrée</u>	<u>Barème</u>
EMPLOYES				
Patrick Debucquois	Secrétaire général	CDI	1/04/1997	CP 330 1.92
Hossein Glilah	Comptable	CDI ACS	1/01/1990	ACS B101
Hélène Agelacis	Secrétaire	CDI ACS	1/04/2013	ACS
Vatsana Phepsavath	Commis	CDI ACS mi temps	1/07/2015	ACS E101
PREPENSIONNEES				
Francine Debecker				
Patricia de Hemptinne				

Le personnel dispose de chèques-repas ; le secrétaire général, engagé sous le même régime qu'auprès de son employeur précédent (FIH), bénéficie de la reprise de son assurance-groupe.

Nous remercions la Région bruxelloise et Actiris pour leur intervention financière dans le traitement de plusieurs de nos permanents.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
1. LES ORGANISATIONS CHRETIENNES DE BELGIQUE FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE	4
1.1 Groupe de concertation entre organisations chrétiennes	4
1.2 Groupe de concertation entre les représentants des membres « chrétiens » de l'UNIPSO	4
1.3 Groupe de concertation « non marchand » du groupe Cdh de la Communauté française.....	4
2. LES STRUCTURES « CHRETIENNES » FEDERALES, FLAMANDES ET INTERNATIONALES	4
2.1 CARITAS CATHOLICA BELGICA.....	4
2.2 CARITAS WALLONIE.....	5
2.3 COMMISSION EPISCOPALE « DIACONIE »	5
2.4 SOCIETE INTERREGIONALE CARITAS (SIC) « SARRE-LORRAINE-LUXEMBOURG »	5
2.5 CARITAS EUROPA	6
2.6 CARITAS INTERNATIONALIS	6
3. LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BELGES DU SECTEUR NON-MARCHAND	7
3.1 L'UNION DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNISOC)	7
3.2 L'UNION FRANCOPHONE DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNIPSO)	7
3.3 PLATE-FORME FRANCOPHONE POUR LE VOLONTARIAT (PFV) ET CONSEIL SUPERIEUR DES VOLONTAIRES.....	8
3.4 FONDATION ROI BAUDOIN (FRB) – COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'OBSERVATOIRE DE LA VIE ASSOCIATIVE 8	
3.5 FONDS PRINCE PHILIPPE	9
4. LES AUTRES ASSOCIATIONS EUROPEENNES.....	9
4.1 LE COMITE EUROPEEN DES ASSOCIATIONS D'INTERET GENERAL A.I.S.B.L. (CEDAG)	9
4.2 LA PLATE-FORME DES ONG EUROPEENNES DU SECTEUR SOCIAL A.I.S.B.L. (« PLATE-FORME SOCIALE - PFS »)	9
4.3 SOCIAL SERVICES EUROPE A.I.S.B.L. (SSE, ex- RESEAU INFORMEL DES PRESTATAIRES EUROPEENS DE SERVICES SOCIAUX).....	10
4.4 SOCIAL ECONOMY EUROPE A.S.B.L. (SEE, ex-CEP-CMAF)	10
CONCLUSION	10